



## Campings et hôtels limousins : une saison estivale 2014 contrastée

Dans les hôtels comme dans les campings de la région, l'activité estivale a été moins favorable qu'au niveau national. Le nombre de campeurs arrivés durant l'été baisse de seulement 1,6 % sur un an. Mais les séjours ont été écourtés en raison d'une météo maussade, avec des mois de juillet et août orageux et peu ensoleillés. En conséquence, le nombre de nuitées recule de 5,7 % sur emplacements équipés et de 7,4 % sur emplacements nus. Les campings sud corréziens accusent un repli de fréquentation de 17 % en juillet et août, touchant plus particulièrement les emplacements locatifs. La baisse du nombre de nuitées dans les campings du sud de la Corrèze contribue à plus de 80 % à la baisse au niveau régional. En Creuse et en Haute-Vienne, l'activité s'est globalement maintenue.

Dans l'hôtellerie, le recul de fréquentation estivale s'accroît, avec 4,1 % de nuitées en moins par rapport à l'été 2013.

À l'offre d'hébergement marchand traditionnelle s'ajoutent résidences secondaires et logements chez l'habitant avec des pratiques dites « collaboratives » en plein essor, qui ouvrent la porte à de nouvelles problématiques en matière d'accueil touristique.

Frédéric Châtel, Damien Noury, Insee

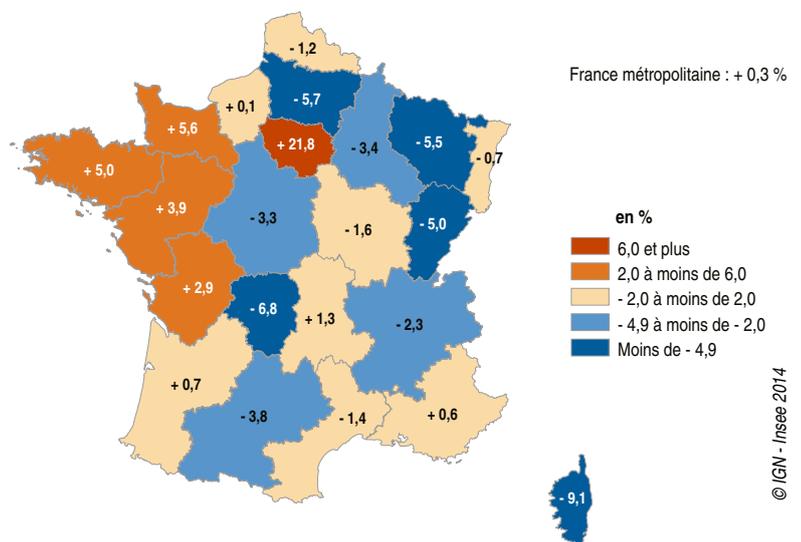
### Campings : une fréquentation desservie par les conditions météorologiques

De mai à septembre 2014, 1,5 million de nuitées (*définitions*) ont été passées dans les hôtels et campings limousins, dont plus de la moitié dans les campings. Malgré un bilan terni par la météo, la clientèle française comme étrangère, accueillie dans les campings régionaux, est relativement stable, en repli de 1,6 % par rapport à 2013. Les Néerlandais, en tête des nationalités étrangères pour le nombre de campeurs étrangers dans la région, sont aussi nombreux qu'en 2013 à être venus dans les campings limousins.

Si le nombre de campeurs est relativement stable, les séjours ont été écourtés. Les aléas de la météo, particulièrement en haute saison, n'ont pas conduit à une fréquentation à la hauteur des espérances. En Limousin, l'activité de l'hôtellerie de plein air repose davantage sur les emplacements nus (*définitions*) qu'en moyenne

### 1 Une saison plus favorable sur la côte atlantique

Évolution de la fréquentation des campings entre la saison estivale (mai à septembre) 2013 et 2014, par région, en %



Source : Insee, DGCS, partenariats régionaux - Enquêtes de fréquentation de l'hôtellerie de plein air 2013 et 2014



## 2 Dans l'ensemble, une saison plus favorable dans le locatif

Fréquentation des campings limousins de mai à septembre 2014, par type d'emplacement et territoire

	Nombre de nuitées		Évolution de la fréquentation estivale 2014, en %			
			Par rapport à 2013		Par rapport à la moyenne 2010-2013	
	Nus	Locatifs	Nus	Locatifs	Nus	Locatifs
<b>Corrèze</b>	<b>291 542</b>	<b>183 387</b>	<b>- 11,8</b>	<b>- 9,3</b>	<b>- 11,5</b>	<b>- 1,6</b>
Nord Corrèze	94 239	55 375	-14,7	+ 14,6	-7,1	+ 20,0
Sud Corrèze et Brive	197 303	128 012	-10,4	- 16,8	- 13,5	- 8,6
<b>Creuse</b>	<b>96 876</b>	<b>30 612</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 4,1</b>	<b>- 2,8</b>
<b>Haute-Vienne</b>	<b>141 982</b>	<b>57 328</b>	<b>- 4,0</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>- 3,8</b>	<b>+ 13,4</b>
Haute-Vienne hors Sud-Ouest	90 914	29 051	-4,1	+ 4,5	-2,7	+ 25,8
Sud-Ouest Haute-Vienne	51 068	28 277	-3,7	+ 4,3	-5,7	+ 3,0
<b>Limousin</b>	<b>530 400</b>	<b>271 327</b>	<b>- 7,4</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 7,0</b>	<b>+ 1,1</b>

Source : Insee, DGCS, partenariats régionaux - Enquêtes de fréquentation de l'hôtellerie de plein air 2010 à 2014

en France (67 % des nuitées dans l'hôtellerie de plein air limousine contre 54 % en France, en 2013). Or la fréquentation de ces emplacements nus est globalement plus vulnérable aux variations climatiques.

Sur l'ensemble de la saison d'été 2014, la fréquentation des campings limousins a baissé de 7,4 % sur emplacements nus et de 5,7 % sur emplacements équipés par rapport à 2013 (figure 2).

Les campeurs sur emplacements nus ont écourté la durée de leurs séjours de 7,3 % en moyenne par rapport à 2013. Ceci explique que la fréquentation se replie malgré un nombre de campeurs stable. Le nombre de nuitées sur emplacements nus baisse de 42 500 sur un an, ce qui représente l'essentiel du recul total de la fréquentation dans les campings limousins en 2014. La clientèle étrangère, dont les séjours sont plus longs que ceux des Français, est également restée moins longtemps lorsqu'elle campait sur emplacement nu.

Sur emplacements locatifs, la durée des séjours reste globalement stable, même si les étrangers sont restés un peu moins longtemps. Sur ces emplacements, la baisse de fréquentation par rapport à la saison 2013 est imputable à une baisse des arrivées.

Depuis plusieurs années, le nombre de nuitées passées sur les emplacements nus diminue, avec un recul moyen de 3,1 % par an depuis 2005. Ainsi la météo défavorable a-t-elle amplifié une tendance déjà installée. Dans le segment locatif, le repli de la fréquentation en 2014 fait suite à plusieurs années d'essor et à une stabilité en 2013. Malgré la baisse conjoncturelle, le volume de nuitées locatives de 2014 reste à un niveau supérieur de 23 % à celui de 2010 et de 46 % à celui de 2005.

### Juin et septembre plus favorables que le cœur de l'été

Au cours de la saison estivale, les conditions météorologiques régionales ont été globalement plus contrastées qu'en France,

avec une avant et une arrière-saison plus favorables que le cœur de l'été. Si le climat a soutenu l'activité aux mois de juin et septembre, en revanche en mai, juillet et août, la clientèle semble avoir fui le mauvais temps. À Brive, selon Météo France, le mois de juin 2014 se classe ainsi au 4<sup>ème</sup> rang des mois de juin les plus chauds et le mois de septembre est le deuxième le plus ensoleillé depuis plus de 20 ans.

En Limousin, la fréquentation globale des emplacements équipés ou nus, exprimée en nombre de nuitées, bondit ainsi de 22 % en juin et en septembre par rapport à 2013. Elle progresse aussi nettement en France (+ 17 % en juin, + 11 % en septembre).

Inversement, au cœur de la saison, le mois de juillet 2014 a été le deuxième le plus pluvieux et celui d'août le deuxième le plus frais depuis au moins 30 ans. Le nombre de nuitées baisse ainsi de respectivement 12 % et 11 % en juillet et août. Mais ces deux mois ont représenté en 2014 tout de même 78 % de la fréquentation estivale, contre 81 % en moyenne entre 2010 et 2013.

### Une baisse prononcée dans le sud de la Corrèze

Tous les territoires ne sont pas également touchés par le recul de la fréquentation. Le sud de la Corrèze est particulièrement affecté. Ses 52 campings accueillent 41 % des nuitées de la région, mais supportent 83 % du recul de la fréquentation limousine, soit 49 000 nuitées de moins qu'en 2013. Sur ce territoire, le nombre de nuitées en juillet et août est en repli de 17 %, avec un recul un peu plus prononcé sur les emplacements locatifs.

Au nord de la Corrèze, la fréquentation sur emplacements locatifs rebondit après un recul important en 2013 ; mais sur emplacements nus, le nombre de nuitées diminue fortement, après un rebond en 2013. En Haute-Vienne, l'essor du segment locatif a été un peu plus tardif, mais se prolonge, avec un nombre de nuitées en hausse de 4,4 % par rapport à 2013 et de 38 % depuis

2010. Dans le département, le locatif représente 29 % de la fréquentation des campings en 2014, contre 39 % en Corrèze et 24 % en Creuse. Enfin, en Creuse, la fréquentation est stable sur emplacements locatifs, et en légère hausse sur emplacements nus.

En France, le bilan global de la saison estivale 2014 des campings se termine sur une note moyenne. La saison se caractérise par une fréquentation très contrastée, que ce soit entre régions, types d'emplacements (nus ou locatifs) et surtout au cours de l'été (figure 1). Le littoral atlantique fait figure d'exception, puisqu'il a été favorisé par les conditions météo, bénéficiant d'un ensoleillement supérieur à la moyenne de la période 1991-2010. Malgré une tendance de fond à la baisse de la fréquentation des emplacements nus en France, la fréquentation de ce type d'emplacement est stable ou en hausse le long de l'Atlantique.

### Hôtellerie : une fréquentation de plus en plus urbaine

L'activité hôtelière fait face à des évolutions structurelles, à l'arrivée de nouvelles formes d'hébergement et l'application de nouvelles normes de sécurité et de classement. En 2014, la baisse de la fréquentation s'accroît à nouveau dans les hôtels limousins : le nombre de nuitées de la saison estivale 2014 diminue de 4,1 %, après - 3,5 % l'été 2013, - 1,8 % en 2012 et - 0,3 % en 2011, soit - 9,3 % de recul entre l'été 2010 et l'été 2014. En France, la fréquentation se replie également, mais dans une moindre mesure, avec un nombre de nuitées en retrait de 2,1 % par rapport à l'été 2013.

La fréquentation hôtelière progresse dans le sud de la Corrèze (+ 1,6 %) et reste quasiment stable au nord et à l'est de la Haute-Vienne (- 0,5 %). Néanmoins, le volume de nuitées sur ces deux territoires reste inférieur à ce qu'il était en moyenne entre 2010 et 2013 (figure 5). Par rapport à l'été 2013, la fréquentation des hôtels se replie de 4,9 % dans le territoire de Limoges et de 4,5 % dans celui de Brive. De par leur importance, ces territoires supportent les deux tiers de la baisse de fréquentation estivale de l'hôtellerie de la région (68 %, soit 21 300 nuitées de moins par rapport à 2013). Mais par rapport à la moyenne 2010-2013, l'hôtellerie de ces territoires urbains connaît la baisse relative la moins prononcée : - 4,2 % pour Limoges et - 5,7 % pour Brive.

### Un renouvellement du parc hôtelier

Depuis 2010, le parc hôtelier limousin est passé de 277 à 262 établissements, avec de nombreuses fermetures, réouvertures, mais aussi l'ouverture de nouveaux hôtels. La fréquentation se replie, mais

## L'hébergement collaboratif en Limousin

En Limousin, l'offre commerciale en hébergements touristiques est en mesure d'accueillir près de 80 000 personnes. En saison, les campings représentent plus de 45 % de cette capacité d'accueil, devant les meublés en location (25 %), l'hôtellerie (16 %), les villages de vacances (6 %), les chambres d'hôtes (5 %) et les hébergements collectifs (3 %). À cette offre à vocation commerciale vient s'ajouter l'offre non marchande avec les résidences secondaires et le logement « chez des parents ou amis ».

Cette offre est au cœur de profondes mutations. La réforme du classement devient une démarche volontaire et onéreuse. Le contexte technologique bouleverse la mise en marché et la relation client, et favorise le développement d'offres alternatives.

Le phénomène, déjà ancien, prend une nouvelle ampleur avec l'essor de pratiques collaboratives en particulier dans l'hébergement. Elles sont portées par des sites tels qu'Airbnb®, Bedycasa® ou Sejourning®. Elles sont multiformes, allant de l'échange gratuit de maison au logement tarifé chez l'habitant.

D'avril à mai 2014, le CRT Limousin a mené une étude auprès d'un ensemble de quatorze sites internet « collaboratifs ». Il a collecté les données en se plaçant côté client. Chacune des offres a été expertisée sur sa localisation, sa tarification et l'identification du prestataire.

### Une offre collaborative déjà bien présente

Plus de 700 logements proposés aux clientèles ont été recensés en Limousin au printemps 2014. Ils vont du meublé à la simple chambre chez l'habitant. Ce niveau se compare aux 2 500 meublés de tourisme ou chambres d'hôtes référencés via un label ou classement en Limousin (figure 3). Le segment collaboratif est dynamique. En effet, le volume d'offres associées à la requête Limousin sur le seul site Airbnb® a plus que doublé entre avril et novembre 2014 et cette progression a été continue sur toute la période.

L'offre collaborative limousine n'est pas propre aux seules villes. Elle se développe tout autant sur l'ensemble du territoire avec 239 communes proposant au moins une offre (figure 4).

Les sites collaboratifs communiquent volontiers sur des tarifs attractifs en lien avec l'idée de relation de particulier à particulier sans intermédiaire et donc moins chers. En Limousin, la part des offres inférieures à 50 euros la nuitée en chambre chez l'habitant est effectivement plus du double de celle observée chez les prestataires en chambres d'hôtes classées ou labellisées. Toutefois, le collaboratif propose également les tarifs les plus élevés en relation avec des produits très qualitatifs de type château.

Collaboratif n'est pas forcément synonyme d'une offre nouvelle. Si les prestataires sont majoritairement nouveaux venus sur le marché (80 %), les prestataires proposant des hébergements déjà classés ou labellisés utilisent également ce support de communication (20 %). Les uns et les autres se retrouvent sur des pratiques collaboratives où le lien entre l'hébergeur et l'hébergé est valorisé. Ainsi, sur les principaux sites tels qu'Airbnb®, Bedycasa®, Wimdu®, l'hébergeur est davantage mis en avant que l'hébergement au sens strict. L'hébergeur présente son offre, le client commente « l'échange » et le site met en avant prioritairement ces offres. Cette tendance est d'ailleurs reprise par les acteurs référencés via un classement ou label.

### Une pratique qui demande éclaircissement et connaissance

L'offre collaborative vient s'ajouter à celle déjà référencée : ce sont 430 prestataires et plus de 2 700 lits touristiques supplémentaires pour le Limousin. Ils arrivent sur un marché en pleine mutation avec de nouvelles pratiques et de nouvelles clientèles.

Mais le développement de telles pratiques fait émerger des interrogations liées aux aspects légaux de l'activité économique ainsi générée. La sous-location de biens immobiliers, la déclaration des revenus associés ou encore le paiement de la taxe de séjour sont des questions qui sont mises en avant à l'échelle nationale.

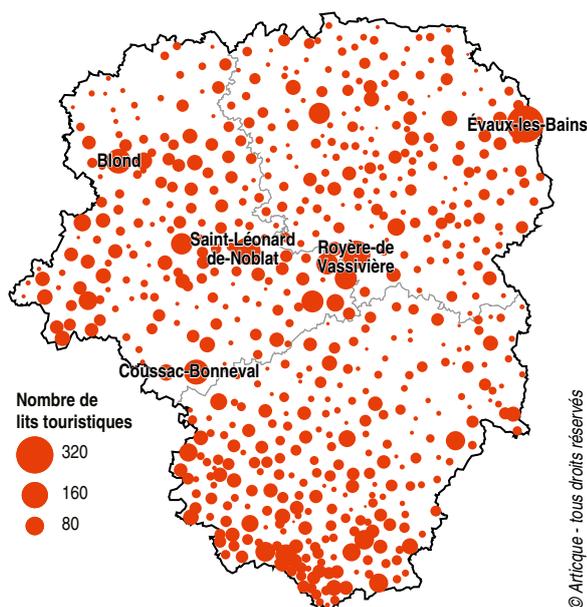
En Limousin, la déstabilisation du marché immobilier n'est toutefois pas à l'ordre du jour. Quant à la taxe de séjour, son paiement est à l'étude dans le projet de budget de 2015. Mais l'offre collaborative peut être perçue par les acteurs traditionnels de l'hébergement touristique en place comme constituant une concurrence déloyale : les prestataires référencés via un classement ou un label pointent le coût de ces démarches et de toutes formes de mise aux normes auxquelles ces nouveaux acteurs ne sont pas ou peu soumis.

Néanmoins, la contribution de ces nouvelles formes d'hébergement à l'attractivité de nos territoires et aux retombées « économiques » du tourisme, via les dépenses effectuées en séjour, est à prendre en compte. Ces nouvelles dynamiques questionnent l'ensemble des acteurs touristiques. Elles engagent à suivre et à approfondir la connaissance de ce marché tant du point de vue du profil des prestataires que des performances observées.

Philippe Broulou, CRT Limousin

#### 3 Des meublés et chambres d'hôtes présents sur tout le territoire

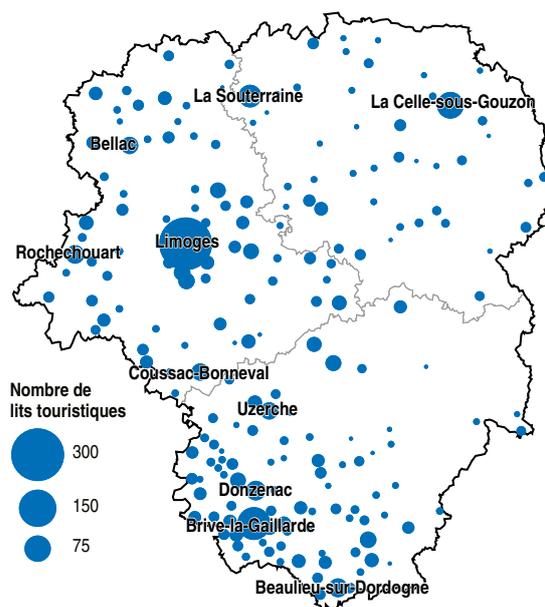
Capacité d'accueil des meublés et chambres d'hôtes labellisés, en nombre de lits touristiques, par commune



Source : CRT Limousin, Base de l'offre/LEI

#### 4 Une offre collaborative pas seulement urbaine

Capacité d'accueil des hébergements collaboratifs, en nombre de lits touristiques, par commune



Source : CRT Limousin, Enquête hébergements collaboratifs 2014

l'offre s'est restructurée à la baisse. Au final, le taux d'occupation estival des hôtels limousins a reculé de seulement 54 % à 53 % en 4 ans. Sans pouvoir mesurer la fréquentation des autres types d'hébergements, il est difficile de déterminer si la baisse de fréquentation qui touche l'hôtellerie correspond à un recul de la fréquentation touristique dans la région ou à un report de la clientèle vers d'autres types

d'hébergements. Il n'en reste pas moins que l'hôtellerie limousine semble traverser une période délicate.

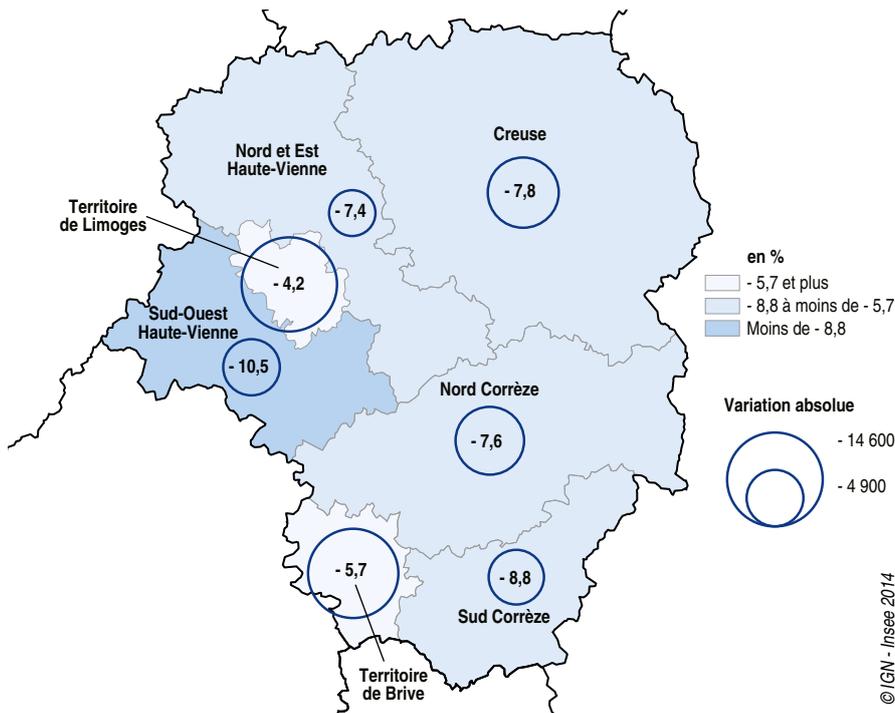
### Une clientèle d'affaires importante même l'été dans les hôtels

L'hôtellerie se distingue notablement des autres hébergements par l'importance de la clientèle d'affaires dans son activité. En

Limousin, son activité dépend davantage qu'en France de cette clientèle. Elle a représenté 58 % des nuitées sur l'ensemble de l'année 2013, contre 42 % en France. L'été, elle assure encore près de la moitié des nuitées (46 % en 2014). Depuis 2010, les effets de la crise économique sur l'hôtellerie se prolongent : globalement, la fréquentation de la clientèle d'affaires a en effet baissé de 4,5 % sur un an et de 7,3 % entre l'été 2010 et l'été 2014. En France, le recul est de 6,1 % sur un an et de 4,7 % par rapport à 2010. ■

#### 5 Hôtellerie : un recul de fréquentation moins marqué en milieu urbain

Variation de la fréquentation des hôtels limousins entre la saison estivale (mai à septembre) 2014 et la moyenne des saisons estivales 2010 à 2013, par territoire d'étude, en %



Source : Insee, DGCS, partenariats régionaux - Enquêtes de fréquentation hôtelière 2010 à 2014

### Définitions

**Nuitées, fréquentation** : les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit. Dans cette publication, la fréquentation fait référence au nombre de nuitées.

**Emplacements nus** : emplacements encore dénommés « campings », dépourvus de toute forme d'hébergement. Les emplacements prévus pour le stationnement des campings-cars sont également considérés comme des emplacements nus.

**Emplacements locatifs** : emplacements également dénommés « équipés », dotés d'un hébergement : bungalow, bungatoile, mobil-home, habitation légère de loisirs (HLL), yourte...

### Méthodologie

En 2014, le champ des enquêtes de fréquentation se rapproche du champ Eurostat : les hôtels indépendants jamais classés de 5 chambres ou plus ont été intégrés. Ces établissements ont été recensés fin 2013 et réintroduits dans le parc pour la période 2010-2013. De même, le champ de l'enquête de l'hôtellerie de plein air est étendu aux aires naturelles de campings qui avaient précédemment un classement spécifique « aires naturelles », et aux parcs résidentiels de loisirs classés par Atout France, dès lors que ces établissements comportent de plus de 10 emplacements, et au moins un emplacement de passage (norme Eurostat).

Par ailleurs, pour les deux enquêtes, l'ancien classement n'est plus pris en compte, à la faveur de la nouvelle classification. Les données 2010-2013 ont donc été rétopolées pour intégrer ces changements de concepts : les données des répondants à l'enquête sur la période ont été conservées. Des résultats ont été imputés aux non-répondants, aux non-échantillonnés et aux hôtels nouvellement introduits dans le champ, à partir des données des répondants présentant des caractéristiques similaires.

Insee Limousin  
29 rue Beyrand  
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :  
Yves Calderini

Rédactrice en chef :  
Nathalie Garrigues

Mise en page :  
Atelier Graphique - Limoges

Impression :  
Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)  
ISSN 2416-9730 (version numérique)  
© Insee 2015

### Pour en savoir plus :

- Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine - Résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2014 [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (Rubrique Thèmes / Services Tourisme Transports / Tourisme).
- Site internet des professionnels du tourisme en Limousin [pro.tourismelimousin.com](http://pro.tourismelimousin.com) (Rubrique observation / secteurs d'activités touristiques).

